

Procès verbal

Le lundi 25 novembre 2024 à , l'assemblée, régulièrement convoquée le 19 novembre 2024, s'est réunie sous la présidence de Sébastien PEREZ.

Secrétaire de la séance : Serge LEVERGEOIS

Présents : Maurin BERENGER, Christine COGNÉ, Quentin FOURNIÉ, Valérie JAMPIERRE, Patrick JOUCLAS, Serge LEVERGEOIS, Sébastien PEREZ, Marianne PEROCHEAU, Monique RMIERRE

Quorum atteint : oui

Représentés : Agnès CHAPELET-VOYE représentée par Serge LEVERGEOIS

Absents et excusés :

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à : 19H00

Ordre du jour

Approbation du PV de la séance précédente

Réunion de travail concernant la traverse du bourg

Intervention des délégués aux commissions extérieures

Questions diverses

Le PV de la séance du 30 Septembre 2024 est approuvé à 10 voix pour

Traverse du bourg

Présentation au conseil municipal des 4 possibilités

Information sur les possibilités de financement

Proposition de Crédit Agricole

Début des travaux possible vers le 01/04/2025

Pour un emprunt de 350 000€ le remboursement se présentera comme suit :

22 000€/25 ans

24 000€/20 ans

31 000€/15 ans

Le conseil fait le choix de financer l'ensemble du projet par l'emprunt. Le financement de l'avance de subvention et TVA sur fonds propres = environ 220 000€. Pour le fonds de concours, c'est la mairie qui paie et est remboursée par le département : 50% sont versés dès le début des travaux, 50% à la fin des travaux.

Questions diverses

Aménagement du Saint-Matré : décision de supprimer les pelles, les embâcles et le lavoir

Lundi 2 décembre 2024 : suppression des pelles et des embâcles des parties métalliques côté amont

Avril 2025 : travaux supplémentaires pour enterrer le lavoir et la dernière porte côté aval

Séance levée à : 21H00

Le maire, Sébastien PEREZ



Le secrétaire de séance, Serge LEVERGEOIS

